PMRA ANNOTATED & APPROVED AM

PyGanic® Crop Protection EC 1.4 II

AGRICOLE

INSECTICIDE
CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE
POUR UNE UTILISATION EN CAS D'URGENCE SEULEMENT

Pour la vente et l'utilisation en Ontario, au Québec, en Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et à l'Île-du-Prince-Édouard pour supprimer le scarabée de concombre dans les concombres de grande cultures, les courges, les melons et les citrouille du transformation du 24 juin 2014 au 31 octobre 2014.

N° D'HOMOLOGATION 30164 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

- Pour usage sur les cultures biologiques et les plantes ornementales décrites ci-dessous
- Fournit une action de choc rapide et tue les ravageurs des plantes
- Contient du pyrèthre – un insecticide biologique dérivé des chrysanthèmes

GARANTIE :
Pyréthrines .... 1,40 %

MGK® et PYGANIC® - sont des marques déposées de McLaughlin Gormley King Company

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

Contenu net : ____3,875 litre___

Fabricant :



8810, Tenth Avenue North
Minneapolis (MN) 55427
ÉTATS-UNIS

763-544-0341

MODE D'EMPLOI :

PRÉCAUTIONS ET RESTRICTIONS CONCERNANT L'UTILISATION

- **N'appliquer ce produit que tel qu'indiqué sur la présente étiquette.**
- **Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.**
- **Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou autres personnes, soit directement ou par la dérive.**
- **Ne pas mouiller les plantes jusqu'au ruissellement ou jusqu'à ce qu'elles dégouttent.**
- **Ne pas appliquer directement sur l'eau ou près de l'eau, des collecteurs d'eaux pluviales ou des fossés de drainage. Ne pas appliquer le temps venteux. Pour empêcher le ruissellement du produit, ne pas trop arroser les zones traitées ni l'appliquer lorsqu'on prévoit une pluie abondante. Rincer l'applicateur au-dessus de la pelouse ou du jardin seulement.**

Instructions :

pH : Il est recommandé d'établir le pH du mélange final entre 5,5 et 7,0.

Abeilles domestiques : Pour éviter toute dommage éventuelle aux abeilles domestiques, il est recommandé de traiter tôt le matin ou en fin de soirée.

Phytotoxicité : La santé des plantes constitue une importante considération lorsqu'on utilise des insecticides. Il n'est pas possible d'établir la phytotoxicité de PyGanic® Crop Protection EC 1.4_{II} sur de nombreuses variétés de plantes qui pourraient réagir différemment aux insecticides à différents stades de croissance ou dans diverses conditions environnementales. Avant de procéder à un traitement généralisé de PyGanic® Crop Protection EC 1.4_{II}, traiter un petit nombre de plantes et observer tout signe de phytotoxicité sur une période de 10 jours.

APPLIQUER LE PRODUIT SUR LES CULTURES BIOLOGIQUES INDIQUÉES EN UTILISANT LA DOSE D'EMPLOI SUIVANTE :

Culture	Ravageur	Dose d'emploi de PYGANIC Crop Protection EC 1.4_{II}	Remarques et restrictions
Concombre (de grande culture seulement) Courge Melon Citrouille de trans formation	Chysomèle deu concombre	4,65 L/ha	Appliquer le produit dans un volume de pulvérisation suffisant pour assurer une couverture complète de toute la surface de la plante. Surveiller la présence des ravageurs et appliquer dès qu'on les aperçoit. Répéter le traitement au besoin, selon les résultats d'un dépistage, mais ne pas répéter le traitement dans les 5 jours suivant l'application. Ne pas appliquer le produit plus de 8 fois par saison. Ne pas appliquer plus de 37,2 L/ha par saison.

DIRECTIVES D'APPLICATION

- Mélanger uniquement la quantité de produit pour l'utiliser immédiatement.
- Diluer PYGANIC™ Crop Protection EC 1.4_{II} dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète.
- Ajuster le pH de la bouillie à 5,5 à 7,0, s'il dépasse cet intervalle.
- Appliquer le produit tout de suite après avoir préparé le mélange.
- Pour obtenir les meilleurs résultats, il est essentiel de couvrir tout la surface des feuilles, mais ne pas mouiller la plante jusqu'au ruissellement ou jusqu'à ce qu'elle dégoutte.
- Si le mélange n'est pas appliqué tout de suite après avoir été préparé, agiter avant l'application.
- Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent favorise la dérive au delà de la zone prévue pour le traitement.

- Si possible, appliquer tôt le matin ou en soirée; l'exposition réduite aux rayons UV et les températures plus faibles amélioreront le rendement et minimiseront l'effet sur les pollinisateurs.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

MISES EN GARDE :

Ne pas pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones de traitement durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Agent sensibilisant potentiel de la peau.- Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer à grande eau. Se laver avec de l'eau chaude et du savon après l'utilisation. Recourir à de l'aide médicale si l'irritation persiste. Ce pesticide peut provoquer une sensibilisation de la peau chez certaines personnes. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale. Lors du mélange, du changement et de l'application, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques..

Ce produit est toxique pour les poissons. Pour les usages au sol, ne pas appliquer directement sur l'eau, ni sur des zones où l'eau de surface est présente ou sur des zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. La dérive provenant des zones traitées peut être dangereuse pour les organismes dans les milieux aquatiques adjacents aux milieux aquatiques. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :
Ce produit est hautement toxique pour les abeilles domestiques exposées directement au produit pulvérisé sur les cultures en fleurs ou autre végétation en fleurs. Éviter d'utiliser le produit lorsque les abeilles butinent activement.

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les habitats aquatiques, tels que les étangs, lacs, rivières, cours d'eau et zones humides lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants. Une zone tampon de 2 mètres (en début de saison) ou d'un mètre (en fin de saison) est requise entre le bord de la rampe dans la direction du vent et les habitats aquatiques sensibles tels que les étangs, lacs, rivières, cours d'eau et zones humides. Ne pas pulvériser le produit immédiatement après une précipitation de pluie ou si l'on prévoit de la pluie durant l'application ou dans les 48 heures suivant l'application. Ne pas appliquer le produit par épandage aérien.

ENTREPOSAGE :
Ne pas contaminer l'eau, ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou l'élimination. Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION :
Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi *sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.